

ARRETE N° 662/22 /MINESEC DU 21 NOV 2022
portant nomination de responsables dans les services déconcentrés
du Ministère des Enseignements Secondaires.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

Article 1^{er}. - Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'ADAMAOUA

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO BANYO

CETIC DE BADJER

Econome: Monsieur **ABBA Samuel**, Instituteur de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **632 975-W**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA VINA

CETIC DE BEKA HOSSERE

Econome: Madame **NGO NSEGBE Catherine**, Agent Contractuel d'administration, matricule **728 668-Z**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.



CETIC DE TABENKEN

Econome : Madame **TANTOH, née N KINGNI KIMBI**, Institutrice Contractuelle, matricule **729 854-M**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MENCHUM

CETIC DE BAWORO

Econome: Madame **Henrietta LUM NJEI**, Agent Contractuelle d'Administration, matricule **L-078 768**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEZAM

CETIC DE BALIGHAM

Econome: Monsieur **CHE William FUH**, Instituteur-Adjoint de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **536 171-M**, précédemment en service à l'ENIEG Bilingue de Bamenda, en remplacement de Monsieur ZAMA Peter MBAP, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

CETIC DE NKEUNG NKWENG BAMENDA III

Econome: Madame **MBAKO, née ALOTA Comfort**, Institutrice de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **374 690-U**, précédemment en service au Lycée Technique de Nkwen, poste vacant.

CETIC DE NSOH-BAFUT

Econome: Madame **Anastasia SHWIRI NGWANA**, Institutrice de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **509 392-X**, précédemment en service au Lycée Technique d'Alabukam, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MOMO

CETIC DE KULABEI

Econome : Madame **MOMA Victorine AKWANG**, Institutrice de l'Enseignement Technique Contractuelle, matricule **723 786-P**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.



CETIC DE NJAH-ETU

Econome : Madame **MUSONG, née Queenter TENGUH NDINGWAN**, Institutrice de l'Enseignement Technique Contractuelle, matricule **649 154-S**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

CETIC DE TIBEN

Econome : Monsieur **Wilson NDAH TAYONG**, Instituteur de l'Enseignement Technique Contractuel, matricule **724 060-P**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

CETIC DE TINEKOH

Econome : Madame **NITAH HELEN KYENG**, Institutrice de l'Enseignement Technique Contractuel, matricule **751 819-R**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

CETIC DE ZANG-TABI

Econome : Madame **MEMBA REBECCA FRI**, Institutrice de l'Enseignement Technique Contractuel, matricule **724 101-S**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE NGO-KETUNJIA

CETIC DE BAFANJI

Econome: Madame **TIMBEN Bridget EKEN**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **732 526-X**, précédemment en service au CETIC de Babungo, poste vacant.

CETIC DE BALIGASHU

Econome : Monsieur **MBAPAH Linus KOTONG**, Professeur-Adjoint d'Education Physique et Sportive, matricule **774 782-Y**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

CETIC DE MENOUA

Econome : Monsieur **AMBE Deric FUMBE**, Instituteur Principal de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **M-081 111**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.



CETIC DE KANGWO NJINKUNU

Econome: Monsieur **NEBA Martin NEBASI**, Instituteur de l'Enseignement Technique Contractuel, matricule **697 257-K**, précédemment en service au CETIC de Babungo, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES BAMBOUTOS

CETIC DE TOUOGONG

Econome: Monsieur **FOMAT Ernest Pascal**, Instituteur de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **693 616-Y**, précédemment en service au Lycée Technique de Bamelo, poste créé.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES HAUTS-PLATEAUX

CETIC DE BANGAM

Econome: Madame **MANJIA MARIATOU**, Institutrice de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **693854U**, précédemment en service à la Délégation Départementale des Hauts-Plateaux, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MENOUA

CETIC DE BALOUM

Econome: Madame **SIMO, née TCHUENDEM Jacqueline**, Instituteur de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **374 027-M**, précédemment en service au Lycée Technique de Dschang, en remplacement de Monsieur WOUNGANG Norbert.

CETIC DE DOLEKEO

Econome : Madame **KEUBOU, née TSAGUE Marie Florence**, Institutrice de l'Enseignement Technique Contractuelle, matricule **729 844-R**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.



CETIC DE FONDONERA

Econome: Monsieur **TSAFACK Pierre**, Instituteur de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **590 354-N**, précédemment en service au Lycée de Balessing, en remplacement de Monsieur DONGMO Jean Pierre, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

CETIC DE FOSSONG-WENTCHENG

Econome: Madame **MAKOUDJOU Lydie Henriette**, Institutrice de l'Enseignement Technique Contractuelle, matricule **697 117-O**, précédemment en service au Lycée Technique de Baleveng, en remplacement de Monsieur AYEMDE Etienne, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

CETIC DE LOUNG FONGO TONGO

Econome : Monsieur **NKEULEFACK NKUIGOU ZEKENG Guy Bertrand**, Instituteur de l'Enseignement Technique Contractuel, matricule **A-078 657**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

CETIC DE MENZONG

Econome : Madame **TSOPFACK Christiane Yolande**, Institutrice de l'Enseignement Technique Contractuelle, matricule **728 629-U**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

CETIC DE ZIMPOUET-FOTO

Intendant : Monsieur **NADAM Philbert**, Instituteur de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **S-078 302**, précédemment en service dans le même Etablissement, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NOUN

CETIC DE KOUROM

Econome: Monsieur **TCHAPDA LOUTENG Alain Gerome**, Instituteur de l'Enseignement Technique Contractuel, matricule **694 373-S**, précédemment en service au CETIC de Ngouenjitapon, en remplacement de Monsieur TALLA Thomas.



CETIC DE MANDINGA-PLATEAU

Econome: Madame **NTIECHE, née BIESSIE ADJARA**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **743 714-Z**, précédemment en service au Lycée Technique de Koutaba, poste créé.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DJA-ET-LOBO

CETIC D'ENDAM YEMBONG

Econome: Monsieur **MEDJO Gilbert**, Instituteur Principal de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **582 152-U**, précédemment en service au Lycée Technique de Sangmélima, en remplacement de Madame NDENG NDENG Jacqueline.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MVILA

CETIC DE MELANGUE I

Econome: Monsieur **MINKOMÁ Jacques**, Instituteur de l'Enseignement Technique Contractuel, matricule **708 796-T**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'OCEAN

CETIC DE FIFINDA

Econome: Madame **NKOTI, née EBOUE EBELLE Berthe**, Institutrice de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **530 501-M**, précédemment en service à la Délégation Départementale de l'Océan, en remplacement de Madame ABOMO MBALLA Joséphine, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA VALLEE-DU-NTEM

CETIC DE MA'AN

Econome: Monsieur **AYO ENGOLA Parfait**, Instituteur de l'Enseignement Technique Contractuel, matricule **693 358-I**, précédemment en service au Lycée Technique d'Olamze, poste créé.



**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
DU SUD-OUEST**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU FAKO

CETIC DE BIMBIA

Econome: Madame **Agnès ETOMBI MBELLA**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **H-156 462**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LEBIALEM

CETIC DE BECHATI

Econome: Monsieur **NKEMNKENG Cletus MENKEM**, Instituteur de l'Enseignement Technique Contractuel, matricule **724 111-C**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

CETIC DE MMOUCKMBIE

Econome: Monsieur **ACHANKENG Festus ASAHCHOP**, Instituteur de l'Enseignement Technique Contractuel, matricule **728 160-S**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MANYU

CETIC D'EYUMOJOCK

Econome: Monsieur **AYUM AKO Elvis**, Instituteur de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **696 742-V**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEME

CETIC DE BAI FOE

Econome : Madame **MOTOMBALE ASEWAYIO BRIDGET**, Institutrice de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **701 330-U**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.



CETIC DE KAKE I

Econome : Monsieur **TAZI Félix AMIN**, Instituteur de l'Enseignement Technique Contractuel, matricule **728 231-J**, précédemment Econome par intérim dans le même Etablissement.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /

Yaoundé, le **21 NOV 2022**

**Le Ministre des Enseignements
Secondaires,**

